

Ville d'Allauch



NUMÉRIQUE

Nouveauté : téléchargez l'application de la ville d'Allauch sur votre téléphone ou votre tablette

Informations en temps réel, services municipaux en ligne, Guichet Famille, Culture et loisirs, signalements, démarches administratives... A la demande de Monsieur le Maire Lionel de Cala qui souhaite moderniser les outils de la Ville et renforcer la proximité avec tous les habitants, la Ville d'Allauch lance son application mobile simple, intuitive et conçue pour tous les publics. Entièrement gratuite, elle vous permet d'accéder rapidement à toutes les informations de la commune, en fonction de vos centres d'intérêt.

Publié le 16 novembre 2023

Retrouvez ainsi les nombreuses fonctionnalités disponibles en quelques clics qui correspondent à votre profil utilisateur :

- › Ma mairie : les coordonnées des services municipaux, les conseils municipaux, les conseils de quartier, les publications, la communication de ma ville...
- › Pratique : commerces, numéros utiles, collecte et propreté, emploi, santé et social,

Maison France Services...

- › Mes démarches : s'installer à Allauch, service Population, prise de rendez-vous passeport et CNI, Guichet urbanisme, télépaiement
- › Actualités : toutes les actualités de la commune.
- › Découvrir : Histoire de la ville, patrimoine, balades et découvertes, hébergement, billetterie en ligne
- › Culture et loisirs : l'agenda de toutes les sorties dont les évènements associatifs et les spectacles et expositions dans nos sites remarquables, le sport, les Maisons de Quartiers, la Jeunesse, la MMRA.
- › Mes signalements : alerter en temps réel les services de la ville et signaler un problème de propreté, voirie et chaussée, équipements publics ou espaces verts.
- › Notifications : retrouver toutes les notifications reçues (alertes météorologiques, évènements importants, incidents...).
- › Guichet Famille : menu des cantines et des crèches municipales, portail famille
- › Agenda : la programmation culturelle et associative de la Ville

Pour ne pas manquer ces informations importantes, il est indispensable d'activer les « notifications » dans la rubrique « paramètres » de l'application via le menu en haut à gauche.

Comment installer l'application mobile de la Ville d'Allauch ?

--> Cliquez sur le lien ci-dessous correspondante à votre téléphone

Android – Play Store : <https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.allauch&hl=fr&fbclid=IwAR1uOz5qwEFBISZt05GkZ3a5FAV6YRX4B778p6BhF>


iOS (iPhone) – Apple Store : <https://apps.apple.com/fr/app/allauch/id6469591710> 

--> Cliquez sur le bouton « Installer » ou « Obtenir »

--> Une fois l'application installée, vous pouvez y accéder en appuyant sur « ouvrir »

Allaudien ou simple visiteur, n'hésitez pas à télécharger l'application mobile de la Ville d'Allauch dès maintenant !

>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot

13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :

8h30 > 12h30 - 14h > 18h

Vendredi :

8h30 > 12h - 14h > 17h30

Samedi :

8h30 > 12h